



Natura 2000

sur les sites de la Basse vallée du Rhône



Le Parc naturel régional de Camargue anime, en lien avec les services de l'Etat, la mise en œuvre des actions Natura 2000 sur 3 sites en basse vallée du Rhône : « Rhône Aval », « Petit Rhône » et « Marais de l'Île Vieille et alentour ».

Pourquoi s'intéresser aux écosystèmes rhodaniens ?

Les milieux rhodaniens ont beaucoup évolué au cours de l'histoire. Lors du dernier siècle, les aménagements réalisés par l'Homme, afin de se protéger des inondations ou d'exploiter le Rhône comme voie de transport, ont entraîné une banalisation des milieux. L'endiguement des berges a causé la perte d'une bonne partie de la ripisylve qui jouxtait précédemment le lit mineur naturel. Les méandres naturels du Rhône se sont déconnectés du fleuve et se sont asséchés progressivement. Les aménagements hydroélectriques ont coupé la continuité écologique longitudinale du fleuve en créant des obstacles insurmontables pour les poissons et parfois d'autres espèces (Castor, Loutre, ...).

Malgré ces aménagements multiples, le Rhône et ses berges conservent un rôle écologique essentiel pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. De plus, les habitats naturels qu'ils abritent (fleuve, îlons, ripisylves, ...) jouent un rôle primordial dans la régulation des crues, l'épuration de l'eau ou encore la stabilisation des berges. Ils ont également un rôle récréatif grâce à l'aménagement de sentiers et de pistes cyclables qui permettent aux habitants de se réappropriier les berges du fleuve.

La préservation de ces milieux est donc essentielle dans des dimensions écologiques, mais également socio-économiques.

Natura 2000, Qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'UE. Le réseau est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes :

- Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive « Oiseaux » ;
- Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la directive « Habitats Faune et Flore ».

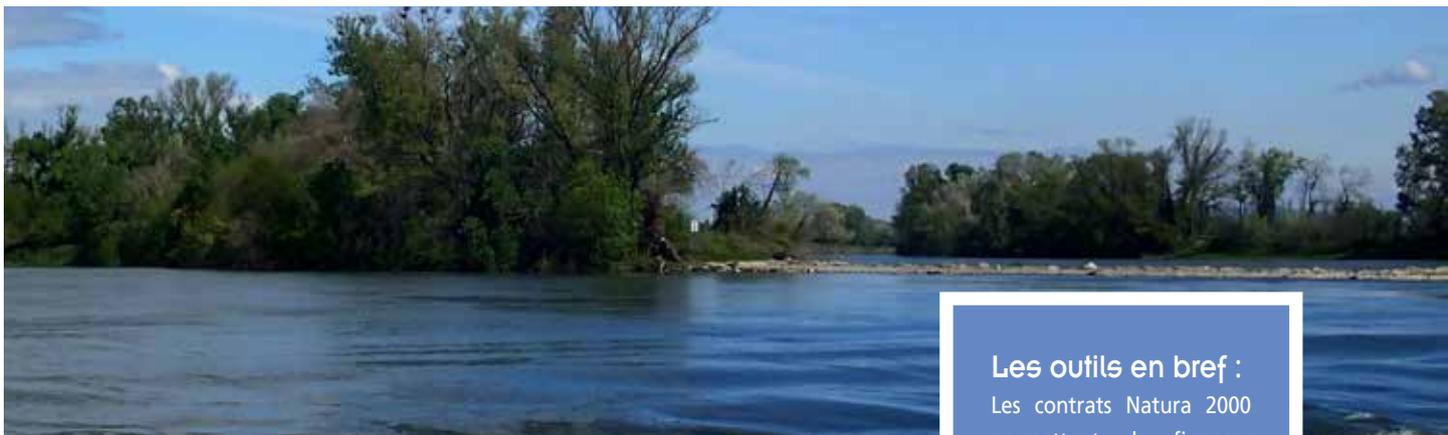
L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes du développement durable grâce à la mise en place de différents outils contractuels ou non (contrats et charte Natura 2000, évaluation d'incidence et mesures agro-environnementales).

Les sites Natura 2000 rhodaniens animés par le Parc naturel régional de Camargue

Site Natura 2000	Surface	Linéaire	Nombre de communes incluses dans le périmètre
Rhône Aval	12 606 ha	150 km	35
Marais de l'Île Vieille et alentour	1 463 ha	30 km	6
Petit Rhône	808 ha	60 km	5

Photo : Y. Le Couvreur, CPIE Rhône Pays d'Arles - Photo de la libellule : Philippe Lambret

Le Rhône aval : un corridor de déplacement pour de multiples espèces



Les outils en bref :

Les contrats Natura 2000 permettent de financer des actions en faveur de la biodiversité, à hauteur de 100% pour les propriétaires privés et à 80 % pour les collectivités territoriales !

Le site Natura 2000 « Rhône aval » désigné au titre de la Directive « Habitats » est constitué du fleuve, de ses berges et des îles et autres annexes fluviales (ségonaux, bras morts). Long de 150 km, il traverse trois départements: le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône et arrive jusqu'à l'embouchure du Grand Rhône. Plusieurs activités économiques sont présentes autour du fleuve : les aménagements pour la production hydro-électrique, les activités agricoles, les industries d'extraction de granulats, le transport fluvial ainsi que les activités touristiques.

Un corridor écologique exceptionnel !

Malgré la multitude d'aménagements et d'activités, le fleuve et ses berges gardent un rôle écologique important pour plusieurs espèces floristiques et faunistiques. Ainsi, le Castor et la Loutre commencent à refaire leur apparition sur des secteurs où ils avaient disparu, en utilisant le fleuve et ses annexes comme voie de déplacement. Soixante-et-onze espèces floristiques patrimoniales se retrouvent dans les différents habitats du site ainsi que plusieurs espèces de libellules comme le Gomphe de Graslin, et la Cordulie

à corps fin qui occupent les milieux humides présents autour du fleuve.

Ces mêmes habitats peuvent être importants pour la Cistude d'Europe ainsi que pour le Triton crêté. Les poissons migrateurs, notamment l'Alose feinte, utilisent le fleuve afin de rejoindre des sites favorables pour se reproduire. Enfin, plusieurs espèces de Chiroptères y trouvent des terrains de chasse et de repos exceptionnels et l'utilisent comme corridor de déplacement.

Actions prioritaires Natura 2000	Exemples d'actions pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000
Protéger et restaurer la ripisylve	Mise en vieillissement des boisements, taille des arbres, débroussaillage, reconstitution du peuplement, ...
Lutter contre l'envasement des étangs, lacs et cours d'eau	Décapage du substrat, évacuation des boues, ...
Restaurer et aménager des annexes hydrauliques	Modelage des berges en pente douce, faucardage de la végétation aquatique, désenvasement, ...
Aménager des sites de reproduction pour les espèces du site	Création de gîtes de reproduction pour les chauves-souris, de catiches pour la loutre, réhabilitation et entretien de muret, ...

Quelques espèces trouvées sur le site



Photo : Marc Thibault

La Cistude d'Europe, une tortue d'eau locale en régression



Photo : Tanguy Stoeckle

Le Grand Rhinolophe et son museau en fer à cheval



Photo : Yoan Braud

Le Grand capricone, le plus grand cérambycide de France

Marais de l'île Vieille et alentour : un îlot de biodiversité au sein d'une zone industrielle



Photo : P/Vmzi Studio

Les outils en bref :
 La charte Natura 2000 permet aux propriétaires, gestionnaires ou utilisateurs du site de s'engager dans des bonnes pratiques en faveur des espèces et des habitats du site

Le site Natura 2000 du « Marais de l'île Vieille et alentour » a été désigné au titre de la Directive « Oiseaux » pour sa qualité de halte migratoire pour l'avifaune. D'une surface de 1463 ha, il est situé à l'interface entre les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, entre Gard et Vaucluse.

Une biodiversité surprenante !

Cette zone, fortement occupée par les grands axes de circulation et les activités économiques (canal de navigation, carrières, ligne TGV, aménagements hydroélectriques ou encore le site nucléaire de Tricastin en amont du site Natura 2000), constitue néanmoins un carrefour migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux (environ 200 espèces fréquentent le site en période migratoire),

tant par sa position centrale que par la présence de plans d'eau, de zones de repos, de zones terrestres riches et diversifiées, et de zones de refuge et d'alimentation. Le site abrite une grande diversité d'oiseaux migrateurs ou sédentaires tels que le Héron pourpré, le Blongios nain. Il accueille également le castor et la loutre.

Actions prioritaires Natura 2000	Exemples d'actions pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000
Conserver et protéger les forêts alluviales	Mise en sénescence de ripisylve, enlèvement des embâcles, débroussaillage
Etablir un plan de gestion pour la réhabilitation des plans d'eau de l'île Vieille	Elimination d'espèces indésirables, panneaux d'information, réduction de l'impact des routes,...
Protection des roselières et des espèces qui s'y trouvent	Installation de nichoirs, de placettes de nourrissages, travaux de mise en défens

Quelques espèces trouvées sur le site



Photo : Aurélien Audevrard

Le Blongios nain, une espèce très discrète qui se cache dans les roselières



Photo : Rachel Kühn

La Loutre d'Europe, en cours de recolonisation de la vallée du Rhône



Photo : Aurélien Audevrard

Le Héron pourpré, un grand échassier aux couleurs ocres

Le Petit Rhône : un site exclusivement aquatique entre Arles et la mer



Le site Natura 2000 « Petit Rhône » est exclusivement aquatique et désigné au titre de la Directive « Habitats ». Il correspond au chenal du Petit Rhône, depuis la diffluence en Arles jusqu'à l'embouchure, 60 kilomètres plus loin en Petite Camargue. D'une superficie de 808 hectares, il est situé à la limite des départements du Gard et des Bouches-du-Rhône. Il est délimité par les berges qui en sont exclues. Les enjeux y sont donc surtout piscicoles mais restent toutefois difficile à définir car le statut des poissons migrateurs tels que l'Alose feinte du Rhône ou la Lamproie marine reste mal connu.

Le lit du cours d'eau est jalonné d'un important dispositif de digues quasi continu d'Arles à la mer. La partie aval, entièrement incluse dans le département des Bouches-du-Rhône et composante de l'ensemble camarguais, est caractérisée par des berges moins artificialisées, une meilleure connexion entre les milieux aquatiques et terrestres et, de ce fait, par des habitats favorables à de nombreuses espèces (notamment le castor et la cistude).

Un site potentiellement étendu ?

Actuellement, le site se limite au lit mineur du fleuve. Une démarche est engagée afin d'étendre le périmètre du site jusqu'à ses digues. Une telle modification permettrait notamment de

contribuer à la préservation des ripisylves et notamment des gîtes de reproduction des chiroptères qu'elles abritent.

Actions prioritaires Natura 2000	Exemples d'actions pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000
Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau	Elargissement, déviation du lit, enlèvement ou maintien des embâcles
Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirables	Arrachage et coupe manuelle, broyage, mise en place de cages pièges, ...
Restaurer et aménager des annexes hydrauliques	Achat de poteaux, grillages, clôture, création de fossés ou de talus, entretien des équipements, ...

Quelques espèces trouvées sur le site



Photo : B. Adam, BIOTOPE

La Lamproie marine, un vertébré primitif qui peut mesurer jusqu'à 1 mètre



Photo : Tavignano BIOTOPE

L'Alose feinte du Rhône, un poisson endémique du fleuve

Contact

Chargée de mission Natura 2000 pour l'animation des sites rhodaniens :

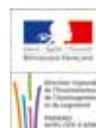
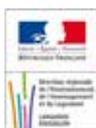
Célia GRILLAS (Parc naturel régional de Camargue) :

04 90 97 10 40

Directeur de la publication Roland Chasswain, Président - Responsable de la rédaction : Régis Vianet, Directeur - Juillet 2016
 Mise en page et impression : Public-Imprim. Imprimé avec des encres végétales, sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement
 Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles - Tél. : 04 90 97 10 40 - Fax : 04 90 97 12 07 - e-mail : info@parc-camargue.fr - Site internet : www.parc-camargue.fr.
 Sauf mention contraire, les photographies illustrant ce dépliant sont réalisées par l'équipe du Parc - Dessins originaux de Cyril Girard



AVEC LE SOUTIEN DE



Légende

- Habitat agro-pastoral ou agricole
- Habitat artificiel
- Habitat côtier
- Habitat forestier
- Habitat humide

Les mares forestières : Ce milieu peut potentiellement accueillir le Triton crêté, la Cistude, ou encore le Castor. La protection des mares constitue un enjeu majeur pour les trois sites Natura 2000. Il est en effet important de travailler à la création ou au maintien d'un maillage de mares compatibles avec les échanges intra-populationnels des espèces dépendantes de ce milieu.



Les lônes : Une lône est un bras secondaire du fleuve qui est en retrait du lit principal. Elle participe à l'épuration des milieux aquatiques, à l'écoulement des eaux, elle abrite une grande biodiversité végétale et animale, et joue un rôle essentiel dans la régulation des peuplements piscicoles du fleuve. La restauration des lônes fait donc partie des actions prioritaires pour les sites Natura 2000.



La ripisylve du Rhône : Elle correspond à la végétation arborée qui borde le fleuve et les milieux aquatiques. Elle est identifiée comme un corridor écologique majeur pour la faune. Restaurer le cordon de ripisylve le long du fleuve permet ainsi le maintien d'habitats nécessaires au développement de nombreuses espèces d'oiseaux, de chauves-souris et de mammifères tels que le Castor et la Loutre. Par ailleurs, la ripisylve joue un rôle important dans le fonctionnement du fleuve car elle permet une filtration des eaux et une stabilisation des berges.



Le lit du fleuve : Le Rhône constitue une voie de migration majeure pour diverses espèces de poissons. Les nombreux aménagements hydrauliques du Rhône ont contribué à une coupure de la continuité longitudinale du fleuve en créant des obstacles parfois infranchissables pour diverses espèces. Le rétablissement de cette continuité est possible grâce à l'aménagement de passes à poissons et le maintien d'un débit suffisant.

